

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOUBIERES DU 3 AVRIL 2019

Présents :

Didier CALVET,

Mesdames BLAZY JEAN Fabienne, MARTY Sophie, ROUGE Babeth, VIGNES Fabienne,
Messieurs BELARD Denis, COLAY Michel, JEAN Daniel

Excusés :

LAFON Martine, MICHELON Quentin

Le compte- rendu du précédent conseil municipal est approuvé.

Ordre du jour :

1) COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE de GESTION 2018

Monsieur le Maire présente le compte administratif et le compte de gestion 2018.

Le résultat de clôture du Compte Administratif et du Compte de Gestion, parfaitement conformes, s'établit à :

Section de Fonctionnement : Excédent de 44 960,71 euros

Section d'Investissement : Excédent de 42 683,35 euros.

Monsieur le Maire se retire. Monsieur Bélard de la commission des finances propose le vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

2) AFFECTATION DE RESULTAT :

L'excédent de Fonctionnement (44 960,71 euros) est affecté

→ en Recettes de Fonctionnement 2019 à hauteur de 35 000 euros

→ en Recettes d'Investissement 2019 à hauteur de 9 966,71 euros.

L'excédent d'Investissement (42 683,35 euros) est reporté sur les Recettes d'Investissement 2019.

3) BUDGET PRIMITIF 2019

Monsieur Bélard présente le Budget Primitif 2019.

Il s'établit à 183 270 euros en fonctionnement (augmentation de crédits notamment en charges générales, en charges de personnel et pour la contribution du SIVE).

Au niveau de l'Investissement il s'équilibre à 125 733 euros en dépenses et recettes (opérations de voirie et aménagements divers).

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal de voter le Budget Primitif 2019 : approuvé à l'unanimité.

4) TAUX D'IMPOSITION 2019

Vote du Conseil Municipal : Les taux d'imposition 2019 (Taxe d'Habitation, Taxe Foncier bâti et Taxe Foncier non bâti) sont reconduits sans augmentation à hauteur des taux de 2018.

5) RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

Madame Rougé présente les activités du CCAS en 2018, qui ont consisté essentiellement en aide administrative, aide financière et distribution de colis pour 27 bénéficiaires pour 675 euros.

6) QUESTIONS DIVERSES :

→ Quentin Michelon précédemment suppléant de Claude Foltran, devient délégué titulaire du SDE. Mr Calvet devient suppléant.

→ Location de la salle des fêtes : Denis Bélard suppléera Didier Calvet pour les formalités quant à la location de la salle. Une réflexion quant au nettoyage (affichage, règlement...) est initiée.

→ Denis Bélard a assisté à la réunion du SMECTOM du 27 mars 2019 /orientations budgétaires. Une délibération a été prise quant au traitement des dépôts sauvages: pour une période en« fonctionnement à blanc » les déchets seront triés et le coût de leur traitement sera évalué.

Orientations budgétaires : le SMECTOM est à la recherche de nouvelles recettes : 12 pistes ont été présentées : le budget sera voté mardi 9 avril. Le conseil municipal réitère son inquiétude quant à l'augmentation future des coûts.

La séance est levée à 20h 15

Secrétaire de séance : F. Vignes